

Évaluation de la recherche

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

CRESCO - Centre de Recherches Sciences
Sociales Sports et Corps

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET
ORGANISMES :

Université de Toulouse

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2025-2026
VAGUE A

Rapport publié le 17/02/2026

Au nom du comité d'experts :

Williams Nuytens, président du comité

Pour le Hcéres :

Coralie Chevallier, présidente du Hcéres

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 8^e du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par la présidente du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

Cette version du rapport est publique dans les conditions de l'article R. 114-23 du code de la recherche. Les parties considérées comme confidentielles ainsi que les réponses aux points d'attention des tutelles ne figurent pas dans cette version du rapport.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. Williams Nuytens, PR, Université d'Artois, Arras

Experts : M. Thierry Arnal, MCF, Université Polytechnique Hauts-de-France, Valenciennes, (représentant du CNU)
Mme Lucie Mougenot, PR, Université de Picardie Jules Verne, Amiens

CONSEILLER SCIENTIFIQUE DU HCÉRES

M. Michel Audiffren

REPRÉSENTANTE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

Mme Karine Serrano-Groenen, Vice-présidente Ressources Humaines, Université de Toulouse

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Centre de Recherches Sciences Sociales Sports et Corps
- Acronyme : CRESCO
- Label et numéro : UR 7419
- Composition de l'équipe de direction : M. Yves Morales, Directeur ; Mme Fatia Terfous, Directrice adjointe ; M. Philippe Terral, Directeur adjoint

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales

SHS4 L'esprit humain et sa complexité

SHS4_4 Sciences du Mouvement Humain, des activités Physiques et du Sport

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

L'unité entend analyser différentes manifestations, autant que formes, d'inégalités. Plus précisément les travaux examinent comment la réduction comme l'accroissement des inégalités sociales sont pour partie induits par « les parcours des acteurs », et les dispositifs relevant de différents contextes convoquant la santé « au sens large », le corps, les sports et les activités physiques. Cela conduit l'unité à travailler des facteurs d'inégalités sociales (de « classe », de genre, d'âge, de territoire(s), « socio-ethnique », de handicap, pathologiques), des facteurs épistémiques dans divers contextes que matérialisent plusieurs objets : les dispositifs d'activités physiques et de santé ; les processus d'incorporation et de transformation des habitudes de vie ; les modes de socialisation et les savoirs dans les formations et métiers du corps, du sport, des loisirs ; la fabrication du genre ; les institutions de production des corps. Mais trois thématiques sont formalisées en tant que telles : 1/ les dispositifs d'activités physiques et de santé et l'analyse des processus d'incorporation et de transformation des habitudes de vie ; 2/ les modes de socialisations et savoirs dans les formations et métiers du corps, du sport et des loisirs ; 3/ la construction du genre et son rapport aux institutions de production des corps.

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le CRESCO (EA7419) est habilité depuis mars 2016. Son origine remonte à la fin des années 1990 avec la création de l'entité Sport-Organisation-Identité (SOI) au sein du Laboratoire de Recherche sur les activités physiques et sportives (LARAPS). Au milieu des années 2000, les deux équipes de recherche de la Faculté des Sciences du Sport et du Mouvement Humain se regroupent (SOI et LAPMA) pour former, en 2009, le Programme de Recherche Interdisciplinaire en Sciences du Sport et du Mouvement Humain (PRISSMH). Cette structure, alors composée du PRISSMH-SOI et du PRISSMH-LAPMA, connaîtra une nouvelle phase, en 2016, avec le départ des membres du PRISSMH-LAPMA vers d'autres structures de l'Université de Toulouse et la demande d'accréditation de l'équipe PRISSMH-SOI devenue CRESCO. Laboratoire de sciences et techniques des activités physiques et sportives (74^e section du CNU), le CRESCO se place sous la tutelle de l'Université de Toulouse avec comme domaine scientifique principal les sciences humaines et sociales. La grande majorité des titulaires (15 sur 18) se trouve à l'Université de Toulouse. Trois autres dépendent du département STAPS de l'Institut National Universitaire Jean-François Champollion à Rodez.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

Le CRESCO bénéficie d'un environnement de recherche fourni. Les structures de recherche et de valorisation dans lesquelles il s'insère relèvent de l'Université de Toulouse, de l'Université Toulouse - Jean Jaurès, de l'Institut National Universitaire Jean-François Champollion, de la communauté d'universités et établissements (COMUE) de Toulouse. Le CRESCO participe aux activités de quatre réseaux de recherche et en retire notamment des ressources réticulaires, financières : le LabEx « Structuration des Mondes Sociaux » (Labex SMS), l'Institut Fédératif d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires Santé Sociétés (IFERISS, dissolution en 2023), la Structure Fédérative de Recherche - Apprentissage Education, Formation (SFR-AEF), et la Maison des sciences de l'homme et de la société de Toulouse (MSH-T). Le CRESCO est intégré au « Directoire Activités Humaines et Sociales » (ACTIHS) rassemblant six laboratoires ainsi qu'une structure fédérative. ACTIHS devrait figurer, à terme, parmi deux des six grands domaines disciplinaires ou pôles (précisément les pôles « Humanités et SHS » et « Droit, Sciences Politiques, Economie et Gestion »). L'intégration du CRESCO dans cet environnement de recherche se manifeste au travers notamment d'investissements humains importants et/ou de profits associés à des plateformes d'expertise (PROGEDO, IRCOT), des contrats de recherche ou recherches collaboratives (EXPERTISS, FABASPI, OPBR, APROVICO, YoGENRE, EntreFem, Instagrimp, REGULAR...), des manifestations scientifiques (sur les inégalités sociales de santé, sur l'éducation à la santé, sur l'inclusion d'élèves en situation de handicap, sur les sections sportives...), des appartennances à des réseaux (ARPEGE pour la promotion des recherches sur le genre,

Groupement d'intérêt scientifique (GIS) BECO pour des recherches consacrées à la petite enfance et aux vulnérabilités induites).

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2024

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	2
Maîtres de conférences et assimilés	18
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	1
Sous-total personnels permanents en activité	21
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	7
Personnels non permanents d'appui à la recherche	0
Postdoctorants	0
Doctorants	7
Sous-total personnels non permanents en activité	14
Total personnels	35

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2024. LES EMPLOYEURS NON TUTELLES SONT REGROUPÉS SOUS L'INTITULÉ « AUTRES ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
Université de Toulouse	17	0	1
Autres	3	0	0
Total personnels	20	0	1

AVIS GLOBAL

La reconnaissance nationale du CRESCO repose sur une production scientifique considérable tant en quantité qu'en qualité. Cette activité s'appuie sur une dynamique contractuelle importante et, à certains égards, distinctive, alors même que l'unité est de taille modeste et compte peu de professeurs. L'implication du CRESCO dans des programmes de recherches de sciences sociales orientées vers des problématiques sanitaires recoupe les orientations prises par l'Université de Toulouse qui a placé la santé et le bien-être au cœur de sa stratégie. De fait, le CRESCO est notamment intégré au site toulousain et collabore avec d'autres laboratoires au sein des pôles Humanités, Sciences Humaines et Sociales (HSHS) et Activités Humaines et Sociales (ACTHIS). Toutefois, cette prédominance de l'objet « santé » tend à minorer d'autres thématiques traitées par certains membres du laboratoire (les constructions sociales du genre, les socialisations et savoirs notamment professionnels, le loisir). Elle semble également avoir pour effet de reléguer au second plan l'entrée par les inégalités, pourtant fédératrice y compris quand ces dernières sont épistémiques. Si les frontières thématiques de l'activité scientifique sont claires, tout comme ses programmes dans une autre mesure, considérer de façon plus transversale le domaine des inégalités permettrait au CRESCO d'unifier encore davantage son identité. L'organisation interne du CRESCO a gagné en structuration et en collégialité, et cela doit pouvoir permettre aux acteurs des différents thèmes d'exercer leur implication. Des marges de progression existent en matière de diffusion des résultats avec et pour la société, précisément pour ce qui concerne les partenaires du CRESCO. À ce titre, le CRESCO est invité à se doter d'une stratégie volontariste au plan de la science ouverte, et prendre clairement en charge les questions d'éthique, d'intégrité et de protection de ses données.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Les recommandations émises dans le rapport d'évaluation précédent portaient sur la nécessité de mieux définir le positionnement scientifique spécifique du laboratoire afin que sa politique soit plus fédératrice et qu'elle favorise les collaborations et les publications collectives. Le comité ne percevait pas de dynamique de travail collaboratif mais davantage une fédération de ressources individuelles. Les experts conseillaient au laboratoire de clarifier sa politique de recherche afin qu'elle recouvre les champs disciplinaires de l'ensemble des enseignants-chercheurs. Or, l'interaction entre sociologues, historiens, politistes, juristes, psychologues, semble encore perfectible. Certes sur le plan structurel, la direction du CRESCO manifeste le désir de tendre vers un fonctionnement collégial et démocratique de l'unité afin de « mettre en œuvre les conditions d'une politique scientifique partagée et d'un contexte de travail plus mobilisateur et attractif » (p. 14). La réflexion sur le nouveau règlement intérieur atteste de la prise de conscience des freins existants dans l'organisation de cette collégialité. Mais sur le plan scientifique, la pluridisciplinarité est assez peu visible, même s'il est fait mention du projet « Lutter contre la perte d'autonomie des personnes âgées. Analyse sociologique des tensions et des freins qui accompagnent le développement des programmes d'activités physiques pour seniors fragiles » (APPAPA), financé par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), qui mobilise des chercheurs issus de différentes disciplines, y compris hors Sciences Humaines et Sociales. Il serait intéressant, afin de donner une spécificité aux travaux du CRESCO et de mieux les identifier dans le champ des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), d'organiser une réelle pluridisciplinarité autour des problématiques de santé, de genre, d'inégalités, de corps, de sport.

Une autre recommandation portait sur le niveau de production scientifique, considéré comme perfectible, notamment en ce qui concerne les publications en langue étrangère dans des revues à forte visibilité. Cette recommandation a été relativement bien suivie puisque quelques articles ont été publiés dans des revues anglophones et, à un degré moindre, hispanophones. Dans l'ensemble, le nombre d'articles dans des revues référencées est en augmentation, même si 22 % de ceux-ci sont écrits par des membres associés. Le nombre de chapitres d'ouvrages est stable.

Les experts avaient encore mentionné la diminution du potentiel d'encadrement des doctorants liée au départ de plusieurs professeurs d'université (PR) et à l'absence de maîtres de conférences (MCF) inscrits pour présenter l'habilitation à diriger des recherches (HDR). Ce point semble avoir été entendu puisque le CRESCO s'organise pour accroître son potentiel d'encadrement en favorisant les soutenances d'HDR. Le comité avait encore signalé, comme point à améliorer, l'accompagnement des doctorants dans leur activité de publication. Trois des sept doctorants actuellement inscrits ont publié un article dans des revues référencées sur « Journalbase » ce qui marque une progression par rapport à la période antérieure. En ce qui concerne les docteurs qui ont soutenu entre 2021 et 2024 (seule une doctorante avait publié deux articles au cours de sa thèse dont l'un en 7^e rang), ils ont, pour la plupart, publié après la soutenance (cinq articles pour six docteurs). Ces deux points doivent cependant être encore consolidés.

Les recommandations portaient aussi sur la valorisation, auprès des acteurs de l'environnement économique et social, des résultats de la recherche obtenus dans le cadre de contrats. Sur ce plan, les choses semblent avoir peu évolué. Trop peu d'informations sont données sur la manière dont les différents partenaires font usage de ces résultats. Leur mise en œuvre doit être rendue perceptible et si possible présentée avec des analyseurs pertinents.

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : OBJECTIFS SCIENTIFIQUES, ORGANISATION ET RESSOURCES DE L'UNITÉ

Appréciation sur les objectifs scientifiques, l'organisation et les ressources de l'unité

L'unité a défini un objectif scientifique principal décliné en trois thématiques. Les différents contrats de recherche et les travaux des doctorants s'inscrivent dans ces thématiques. L'organisation de l'unité ne rend cependant pas assez compte des moyens mis en œuvre pour définir la stratégie scientifique et apporter de la cohérence nécessaire, permettant de rendre plus lisible son identité. L'unité a obtenu sur la durée du contrat un nombre très important de contrats de recherche avec des financements essentiellement locaux et nationaux. Ces recherches traduisent une activité scientifique importante et un travail collectif au sein des projets. Les locaux disponibles sont adaptés, chacun ayant son espace de travail, et de nombreuses ressources locales sont à disposition pour aider les chercheurs. L'unité a ainsi des conditions de travail satisfaisantes, au plan matériel et financier, mais l'équipe des enseignants-chercheurs reste assez réduite – malgré quelques recrutements durant le contrat – avec peu de PR et HDR, ce qui concourt à faire reposer sur les mêmes personnes de nombreuses responsabilités et l'encadrement des doctorants.

1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents et elle s'organise en conséquence.

L'unité, spécialisée en sciences humaines et sociales, a défini un objectif principal consistant à étudier les liens entre les dispositifs promouvant une certaine éducation à la santé par la pratique physique et les inégalités sociales et épistémiques. Cet objectif est décliné en trois thématiques qui se concrétisent toutes trois par de nombreuses publications, soit 179 publications représentant ces trois thématiques sur 208 articles à comité de lecture (ACL) et chapitres d'ouvrages en tout. Si de nombreuses publications répondent effectivement à cet objectif général en traitant de la question des inégalités sociales dans les dispositifs de santé, dans le rapport au corps des individus, dans la pratique physique, la question des inégalités épistémiques apparaît de façon plus éparses et moins saillante, que ce soit à travers les contrats de recherches ou les productions scientifiques.

La première thématique relative aux « dispositifs d'activités physiques et de santé et l'analyse des processus d'incorporation et de transformation des habitudes de vie », s'intéresse ainsi aux pratiques de santé au regard des inégalités sociales ; cette thématique se décline à différents niveaux. L'unité étudie les politiques de santé publique et les dispositifs associés, prenant en compte cette question des inégalités par l'analyse des effets sur la santé et le rapport au corps. Cette thématique est la plus développée des trois et a abouti à plusieurs projets financés. Par ailleurs, les recherches s'inscrivent ici à différents niveaux : le premier niveau - macro - analyse les politiques de santé (projet ANR APPAPPA) ; un deuxième niveau - méso - s'intéresse à l'étude et l'expertise de dispositifs particuliers (comme le contrat « Fabrique Citoyenne » avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) ou la construction des programmes d'Éducation Thérapeutique du Patient), et un troisième niveau - micro - questionne les effets socialisateurs de ces dispositifs pour les individus (comme le programme EXPERTISS). L'unité est reconnue au plan national et international (par ses publications) pour ses travaux portant sur l'analyse des dispositifs de promotion de la santé par l'activité physique.

La deuxième thématique s'intéresse aux modes de socialisations et aux savoirs dans la formation dans différents domaines. Cette thématique articule des dimensions historiques et sociologiques en interrogeant notamment l'éducation physique et sportive (EPS), à travers la formation des enseignants, les débats autour des contenus programmés (et relatifs à la santé) et l'expériences des élèves. Cette thématique se déploie aussi dans le milieu associatif et sportif, en interrogeant la formation des encadrants, au sens large.

La troisième thématique relève essentiellement de la construction du genre et des rapports sociaux de sexes. Les recherches questionnent les modes d'élaboration, d'appropriation et les effets des politiques d'égalité entre les sexes dans le domaine des pratiques corporelles et de la santé. Les travaux sont assez variés, allant de l'analyse de publications dans la presse et autres médias, à l'influence des réseaux, en passant par l'analyse des rapports sociaux de sexes dans les pratiques émergentes (Yogenre, yoga à l'école), dans le milieu du fitness ou encore dans des activités de type arts martiaux en France et au Japon (Kendo). Moins développées que la première thématique, ces deux thématiques soulèvent pour autant des problématiques essentielles qui pourraient davantage être mises en valeur.

Le travail par thématique se concrétise ainsi par de nombreux contrats de recherche : treize contrats concernent les dispositifs d'activité physique et de santé, huit concernent les modes de socialisation dans les formations et cinq renvoient à la construction du genre.

Les travaux des doctorants sont intégrés aux trois thématiques de recherche du laboratoire et contribuent à l'activité scientifique de l'unité. L'accompagnement mis en place se poursuit après leur soutenance de thèse ;

des moyens financiers sont réfléchis et ont permis d'offrir la possibilité à quatre docteurs d'obtenir un contrat postdoctoral. Le suivi après la soutenance de thèse est effectif par l'aide à l'écriture d'articles, à l'obtention de la qualification et à la construction de projets professionnels. Les doctorants sont bien accompagnés et bénéficient au sein même du laboratoire d'un soutien matériel, financier et humain important.

Par ailleurs, certains projets permettent d'articuler différentes approches, comme dans le projet ANR APPAPA qui regroupe des sociologues, historiens et psychologues. L'approche pluridisciplinaire n'est cependant pas explicite et mériterait de mettre davantage en lumière comment les différents enseignants-chercheurs travaillent ensemble, construisent leurs méthodologies, analysent leurs résultats en tenant compte de l'apport des différentes disciplines, au risque de laisser apparaître plutôt une juxtaposition d'approches pour un même objet, qui est intéressante aussi mais dont les enjeux sont différents.

Les objets de recherche étudiés au sein de l'unité s'inscrivent dans la stratégie scientifique de l'université, orientée vers la santé et notamment l'axe spécifique « santé vieillissement », tout en étant spécifiques car orientés vers les aspects psychologiques, sociaux et environnementaux et vers les inégalités en matière de santé et de rapport au corps. L'unité est également reconnue et représentée dans les différentes structures scientifiques de l'université (F2SMSH, Pôle puis « Directoire » ACTIHS, COMUE, LabEx, Structure Fédérative de Recherche – SFR, etc.). L'unité, de petite taille, est manifestement bien présente, très active et représentée dans la communauté scientifique et au sein plus spécifiquement de l'Université de Toulouse. Toutefois, la représentation de l'unité dans les différentes instances et structures est souvent réalisée par les mêmes enseignants-chercheurs.

L'unité, depuis la précédente évaluation, a fait évoluer son organisation interne. Sa structure sans axe prédéfini ni équipes est due en partie à son faible effectif et à la volonté de laisser la possibilité à chacun de s'emparer de projets en cours, ou d'en construire de nouveaux. Le travail en équipe est rendu visible par l'importance, en nombre, des contrats de recherche qui regroupent différents chercheurs, mais la mobilisation présente un certain déséquilibre, certains enseignants-chercheurs étant bien plus présents que d'autres, que ce soit dans les projets ou les instances. Le fonctionnement est présenté comme étant plus démocratique et transparent qu'auparavant, cependant la présentation de ce fonctionnement ne rend pas assez compte des modes de coopération, des moments privilégiés pour répondre par exemple aux appels à projets (AAP), ou s'organiser collectivement au sein des projets. L'unité fait état d'un séminaire de laboratoire ouvert à tous, visant différents objectifs : présentation de projets, invitations de chercheurs, utilisation de logiciels, etc.

En termes d'effectif, l'unité est passée de onze à dix-huit enseignants-chercheurs. Le nombre de professeurs d'université et de maîtres de conférences avec HDR est plutôt faible mais tend à augmenter. Cela permet l'encadrement d'un nombre de doctorants plus important : la soutenance de trois HDR a permis d'augmenter sensiblement l'encadrement de thèses. Le nombre d'associés est aussi important que le nombre d'enseignants-chercheurs, ceux-ci contribuent à l'activité scientifique de façon active et sont d'anciens membres du laboratoire pour l'essentiel.

2/ L'unité dispose de ressources adaptées à ses objectifs scientifiques, à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

L'unité s'est efforcée de varier ses financements et de répondre à des APP essentiellement locaux (Région, Labex, MSHS-T, SFR) et nationaux (trois financements ANR, Institut national du cancer – INCa). Ces financements sont décrits dans le domaine 2, sous-domaine 3. Les partenaires relèvent aussi des collectivités territoriales (Région), associations. Un seul financement France-Canada est international. L'implication de 8 autres chercheurs comme porteurs de projets est notable (16 contrats sur 31), mais elle mériterait d'être renforcée en prêtant attention au choix des objets de recherche, des partenaires et projets.

La forte implication du laboratoire dans son territoire est une forme de reconnaissance de l'unité et témoigne de sa capacité à interagir avec des partenaires multiples, que ce soit au niveau de l'université, du Centre Hospitalo-Universitaire (CHU), d'associations, de la région, de l'ARS, etc.

Le budget est ainsi estimé à 1 212 k€ au cours de la période, dont la grande majorité provient de réponses à AAP. Cette masse financière est très importante au vu de taille du laboratoire et met en avant une forme de reconnaissance scientifique de l'unité et une capacité de travail remarquable, d'autant plus que l'unité n'est accompagnée que d'un demi-poste de gestionnaire.

Les contrats doctoraux sont aussi réguliers, l'université en propose un tous les deux ans à l'unité, auquel s'est ajouté un contrat Cifre. Quatre autres thèses ont été financées par des organismes extérieurs.

Ces contrats permettent notamment de financer des postdoctorants ou assistants de recherche (n = 4) afin d'assurer la transition pour certains doctorants, entre la fin de leur doctorat et leur avenir professionnel. Les ressources financières sont aussi un point d'appui pour de nouveaux partenariats et projets, en offrant la possibilité aux enseignants-chercheurs de construire de nouveaux partenariats (congrès du Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante - CRIFPE - à Montréal en 2023), de participer à des événements nationaux, voire internationaux.

L'unité a choisi une organisation permettant une meilleure transparence avec la mise en place d'une commission budget qui étudie les besoins et informe l'ensemble des membres des décisions prises et aides apportées.

3/ L'unité dispose de locaux, d'équipements et de compétences techniques adaptés à sa politique scientifique et à ses objets de recherche.

L'unité dispose de locaux en nombre, qui permettent d'accueillir et d'offrir des conditions de travail favorables aux enseignants-chercheurs (17) et doctorants (7), postdoctorants. Ces derniers sont accueillis dans les locaux du pôle sport, qui regroupe aussi l'ensemble de l'équipe. Dans ces mêmes locaux, l'unité dispose d'une bibliothèque avec des ouvrages et revues pouvant être empruntés par les membres.

L'unité achète des ordinateurs portables avec les budgets issus des projets pour équiper les enseignants-chercheurs, ainsi que des outils de captation mis à disposition de l'équipe.

L'unité ne gère pas de plateformes de recherche. Celles qui sont mises à disposition par la MSHS-T ne sont pas très utilisées par les membres de l'unité. Une formation a été proposée au laboratoire en 2024 pour présenter des outils numériques. En interne, les membres ont été amenés à utiliser la plateforme Resana pour sécuriser leurs données et interagir.

4/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

La structuration de l'unité est claire avec les trois instances mises en place (équipe de direction, assemblée générale, conseil d'unité) et les deux commissions. Les rôles sont définis au niveau de la direction et du conseil d'unité, tout comme le fonctionnement concernant l'utilisation du budget et le recrutement des doctorants dans les commissions.

L'organisation permet aux enseignants-chercheurs et aux doctorants de s'inscrire dans différentes thématiques et projets de recherche. L'unité est attentive à la parité, les femmes étant plus nombreuses que les hommes au sein du laboratoire (24 femmes et 19 hommes) mais aucune n'est PR (depuis 2019). Une femme a intégré la direction du laboratoire en 2020. Le CRESCO soutient ses enseignants-chercheurs pour les encourager à soutenir leur HDR, ce qui devrait conduire à rétablir le déséquilibre progressivement.

L'unité déploie une activité de recherche considérable, au regard de la masse des financements perçus résultant des AAP. Malgré sa petite taille, elle est très active et engagée dans des partenariats nombreux et variés. Elle est aussi représentée et reconnue dans les différentes instances à l'université.

La politique de recrutement des doctorants permet à une majorité d'entre eux d'être financés. L'unité déploie aussi différents moyens pour les accompagner, pendant et après leur doctorat. Les docteurs restent associés et certains bénéficient de contrats postdoctoraux.

Les locaux disponibles sont en nombre suffisant et permettent à chacun de disposer d'un espace de travail, dans les locaux du pôle sport, avec une bibliothèque spécifique et du matériel de prêt.

Concernant les mesures visant à protéger les données, le recours à des outils mis à disposition par la MSHS-T ou l'université pourrait être plus systématique et organisé, d'autant plus que les données concernant la santé des individus sont sensibles.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

La structuration de l'unité est claire avec les trois instances de gouvernance et les deux commissions. Les rôles sont définis au niveau de la direction et du conseil d'unité, tout comme le fonctionnement concernant l'utilisation du budget et le recrutement des doctorants dans les commissions.

L'organisation permet aux enseignants-chercheurs et aux doctorants de s'inscrire dans différentes thématiques et projets de recherche.

L'unité déploie une activité de recherche considérable, au vu de la masse des financements perçus résultant des AAP. Malgré sa petite taille, l'unité est très active et engagée dans des partenariats nombreux et variés. Elle est aussi représentée et reconnue dans les différentes instances à l'université.

La politique de recrutement des doctorants permet à une majorité d'entre eux d'être financés. L'unité déploie aussi différents moyens pour les accompagner, pendant et après leur doctorat. Les docteurs restent associés et certains bénéficient de contrats postdoctoraux.

Les locaux disponibles sont en nombre suffisant et permettent à chacun de disposer d'un espace de travail, dans les locaux du pôle sport, avec une bibliothèque spécifique et du matériel de prêt.

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

Les inégalités épistémiques qui apparaissent dans l'objectif principal apparaissent assez peu dans les travaux et contrats de recherche. Il s'agit d'un objet émergent qui mérite d'être approfondi notamment par l'intérêt porté aux patients, aux pratiquants et à leurs propres savoirs.

Nous encourageons l'unité à continuer ses actions et soutiens pour que les femmes accèdent autant que les hommes au statut de professeure et à des responsabilités centrales pour le laboratoire.

Face au nombre très important de contrats de recherche, à l'effectif réduit de l'équipe et au manque relevé de personnel d'appui à la recherche, un risque d'éparpillement peut apparaître et aussi d'épuisement pour les personnels, d'autant plus qu'un nombre réduit d'enseignants-chercheurs portent la plus grande partie des projets, encadrent les doctorants et sont aussi les plus impliqués dans les instances.

La place des séminaires pourrait être davantage précisée ainsi que ses objectifs qui se cumulent. Un programme établi à l'avance, tenant compte plus explicitement des besoins des enseignants-chercheurs et doctorants et des disponibilités des personnes susceptibles d'être intéressées, pourrait être planifié de façon plus anticipée pour pouvoir accueillir aussi un nombre important de personnes.

Les plateformes numériques proposées par la MSHS-T ou l'université gagneraient à être davantage utilisées, d'autant plus que les données sur lesquelles travaille l'unité peuvent relever de données sensibles. Un premier séminaire de méthodologie présentant des outils numériques a été mis en place en 2024 et ne semble pas avoir été suivi par d'autres formations en interne. La question de la protection des données est aujourd'hui incontournable, tout comme celle relevant de la science ouverte qui doit engager de façon systématique le dépôt des productions scientifiques, notamment sur HAL.

DOMAINE 2 : LES RÉSULTATS, LE RAYONNEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

Appréciation sur les résultats, le rayonnement et l'attractivité scientifiques de l'unité

L'unité s'illustre par des succès et des contributions à des AAP distinctifs, sélectifs et concurrentiels. Son activité éditoriale est dynamique avec des publications (ACL, ouvrages, chapitres) dans des supports reconnus et pour partie dans des revues internationales. Certains enseignants-chercheurs se signalent par des positions principales, sinon exclusives, parmi les auteurs des publications notamment sélectives. Les activités éditoriales des enseignants-chercheurs permanents sont parfois hétérogènes, tant quantitativement que qualitativement, y compris si l'on observe leur rang parmi les contributeurs. Les productions sont variables entre les thèmes, tant sur le plan des rédactions d'ACL que sur celui des activités contractuelles. Les activités de l'unité en matière de « Science avec et pour la société » (SAPS), d'éthique et d'intégrité témoignent d'une considération à consolider.

1 / L'unité est reconnue pour ses réalisations scientifiques qui satisfont à des critères de qualité.

L'examen des pièces présentes dans le portfolio permet d'apprécier les positionnements théoriques et méthodologiques de la production scientifique de l'unité, surtout si on le combine à la prise en compte des 141 ACL, des ouvrages et chapitres édités. Les ancrages théoriques et méthodologiques sont pluriels, et ce en raison d'une variété des catégories disciplinaires d'appui (sociologie, histoire, sciences politiques, éducation, management, épidémiologie...) ainsi que du spectre thématique couvert.

Le travail réalisé repose sur la mobilisation de plusieurs échelles d'observation physiques, temporelles, situationnelles. Celles-ci sont rapportées à l'ambition consistant à chercher du côté des dynamiques dispositionnelles et réticulaires, à débusquer des effets pervers ou non affichés institutionnellement, à opérer des séquençages divers (situés, longs) pour appréhender les dispositifs pensés comme des réseaux, à des coordonnées individuelles pensées selon le registre modal (ce qui conduit les travaux à faire usage des concepts de carrière, de parcours biographiques). En appariant facteurs épistémiques et d'inégalités, les travaux contribuent à la prise en compte d'asymétries potentielles entre savoirs et pratiques tout en tenant compte de logiques de domination ou d'agentivité de plusieurs catégories d'acteurs, de perspectives intersectionnelles aussi. Une telle posture permet à l'unité de penser l'engagement plus ou moins actif des individus dans des régimes d'existence tournés vers la santé et le bien-être, la complexité des configurations productrices d'inégalités, le poids des ancrages institutionnels, l'influence des logiques interactionnelles. À ce titre, l'intégration des variables épistémiques comme révélateurs de dynamiques et de configurations ou de régimes d'action(s) constitue une voie scientifique qui singularise les regards sociologiques de l'unité.

Les faits marquants distingués par l'unité dans son portfolio illustrent la posture adoptée comme la diversité des catégories d'acteurs concernées par les inégalités sociales de santé et travaillées, ou celle des configurations qui les génèrent pour partie. Le programme de recherches EXPERTISS comme l'ANR APPAPA traduisent en outre des effets de structuration à la fois locaux et nationaux, y compris au plan des ambitions interventionnelles, auxquels on pourrait associer d'autres marqueurs du même ordre (programme IRESP/Inserm-CAP APPPA porté, des collaborations avec investissements forts comme ANR ADAPPS ou SPTT, des contrats régionaux portés et en nombre constant). Des publications dans des supports sélectifs et internationaux illustrent, dans une autre mesure, la posture qui signe l'identité d'activités de l'unité (Health Education, International Review for the Sociology of Sport, Contemporary Social Sciences, Global Health Promotion, Revista Española de Investigaciones Sociológicas, BMC Public Health, Implementation Science).

2/ Les activités de recherche de l'unité donnent lieu à une production scientifique de qualité.

La production scientifique de l'unité appréciée au travers des publications d'articles (141 ACL) fait apparaître un dynamisme évident, une activité référencée. Les articles produits concernent des revues internationales de premier plan (environ un septième des productions) et en grande partie en langue anglaise, mais pas seulement (Health Education, International Review for the Sociology of Sport, Contemporary Social Sciences, Réseaux, Sport History Review, Global Health Promotion, Revista Española de Investigaciones Sociológicas, European Journal of Public Health, BMC Public Health, Cultural and Social History, Implementation Science, Cultural and Social History, Sports Coaching Review...), des supports en langue française aux procédures d'évaluation rigoureuses (Revue Française des Affaires Sociales, Santé publique, Revue Française de Socio-Économie, Sociologie, Sociologie de l'art, STAPS, Sciences sociales et sport, Hérodote, Spirale, Pratiques Psychologiques, Revue d'Epidémiologie et de Santé Publique, Sciences Sociales et Santé, Économie et Statistiques, Champ Pénal...), des supports sélectifs et reconnus à fort impact sociétal et souvent spécialisé (Empan, Recherches Familiales, Lien social et politiques, Education Santé et Société, Nouvelle Revue du Travail, Questions de communication, Psycho-oncologie, Sociologies pratiques).

La part non négligeable des productions en langue anglaise, principalement, doit être appréciée au regard de la qualité des supports : dans la plupart des cas, ces revues figurent dans la catégorie des supports sélectifs. S'agissant des chapitres d'ouvrage, au nombre important, on note des parutions chez des éditeurs académiques reconnus nationalement et à l'international (Routledge, Springer, Presses Universitaires de Rennes, Presses de Sciences Po, Seuil, Classiques Garnier). Les ouvrages publiés en seul auteur ou en collaborations constituent une autre pièce importante permettant d'apprécier la production scientifique en sciences humaines et sociales : outre le volume considérable de productions, certaines livraisons ont été réalisées chez des éditeurs à fortes reconnaissance et réputation (Presses Universitaires de France, Éditions de la Sorbonne...). Enfin, l'unité se signale par la production de directions de numéro de revue en nombre contenu, mais sur la base de collaborations académiquement remarquables et dans des supports à forte reconnaissance (p. ex., Empan, Agone, Genre en séries, Revue Française des Affaires Sociales). Au registre des communications, le volume important d'interventions (un peu moins de 30 par an en moyenne) illustre une dynamique avérée tout comme la part réalisée dans d'autres pays que la France (une vingtaine durant la période au Canada, en Espagne, au Royaume-Uni).

3/ L'unité participe à l'animation et au pilotage de sa communauté.

De nombreux efforts et investissements ont été consentis par l'unité pour contribuer à l'animation et au pilotage de sa communauté, laquelle s'entend au sens large. Ainsi l'activité contractuelle et de réponses favorables à des AAP aura été forte avec un financement international obtenu en collaboration (Projet France Canada pour la recherche : 14,8 k€), 7 projets nationaux portés ou co-portés (ANR APPAPA ou ADAPPS, EXPERTISS, IRESP/Inserm : 958 k€), 5 projets régionaux portés (avec l'ARS notamment : 275 k€), 21 projets obtenus auprès des tutelles (Labex SMS) voire des fédérations ou associations par exemple (120k€ en gestion).

L'unité se distingue par une présence marquée dans plusieurs sociétés savantes (International Society of Sport Association, Centre de Recherche Interuniversitaire sur la Formation et la Profession Enseignante, Société Française de Santé Publique, Association Française de Sociologie, Institut de Recherche Collaboratives sur l'Activité Physique et la Promotion de la Santé dans lequel le CRESCO est particulièrement actif dès sa création en 2019 jusqu'à aujourd'hui), dans des instances scientifiques et académiques (Réseau National des Maisons des Sciences de l'Homme, réseau national de chercheurs sur la thématique Alimentation Cancer Recherche, GDR « sports et activités physiques » du CNRS).

L'unité contribue également à la structuration de sa communauté au travers d'organisations de manifestations scientifiques comme Les Enjeux des Jeux, des journées de l'action scientifique inter-MSH, des journées scientifiques consacrées aux usages et déploiements de données, d'une Journée d'étude « Corps et usure professionnelle », de séminaires notamment inter-laboratoires. Des membres de l'unité contribuent par ailleurs à des comités éditoriaux de revues référencées (p. ex., Sciences Sociales et Sports) ou de collections d'ouvrages (Éditions de la Fondation Maison des sciences de l'homme – EFMSH), à des expertises d'articles et de projets de

recherche (pour l'ANR, l'ANRT, l'IRESP), à des comités scientifiques de manifestations. On doit aussi signaler que l'unité a accueilli plusieurs personnalités scientifiques lors de ses séminaires ou autour de manifestations organisées ou en préparation.

4/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.

L'unité a entamé des actions en matière de science ouverte, tirant profit de l'accompagnement du Département d'appui à la recherche et science ouverte de son Service Commun de Documentation (SCD). L'outil HAL semble constituer l'espace de recensement des activités, notamment de publication depuis 2024, et resterait d'abord tributaire des implications individuelles. La protection des données semble reposer sur l'existence d'espaces permettant l'archivage d'éléments au format papier, tandis que des éléments numérisés ou numériques sont sécurisés par quelques enseignants-chercheurs par l'usage de disques durs externes et cryptés. L'activation des fonctions et avantages associés au Délégué à la protection des données (DPO) concerne essentiellement les « nouveaux » projets scientifiques de l'unité, un comité d'éthique est sollicité pour certains protocoles jugés comme étant concernés, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) a par ailleurs motivé de nouvelles interrogations des chercheurs.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

Le comité note une production avérée aux plans qualitatif et quantitatif dans des disciplines, supports et configurations variés. Un nombre considérable d'ACL dans des supports reconnus a été produit, notamment une part non négligeable dans des revues sélectives de rangs international et national. Les contributeurs de l'unité se placent fréquemment en seuls auteurs ou parmi les auteurs principaux. L'appréciation de l'activité intégrant ACL, ouvrages et chapitres montre un équilibre relatif entre les thèmes travaillés par l'unité.

L'activité contractuelle est très soutenue, et le comité signale à cet égard des succès distinctifs comme des contributions marquées à des AAP concurrentiels et sélectifs.

Le comité note que l'unité anime et structure sa communauté au-delà de projets scientifiques collaboratifs et contractualisés notamment, par exemple au travers de manifestations scientifiques d'envergure diverses.

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

Le comité note des niveaux de contractualisation et de rayonnement hétérogènes entre thèmes scientifiques. Le comité n'a pas toujours aisément saisi le paramétrage des thématiques, la clarté d'ensemble des objets travaillés.

Le comité note un niveau hétérogène des publications entre ses membres permanents, tant sur le plan qualitatif que quantitatif. Ces niveaux remarqués se repèrent entre les différentes thématiques travaillées par l'unité, notamment en matière de productions d'ACL, ce que semble illustrer une représentation par sous-thèmes.

Le comité estime que les activités en matière de SAPS, d'éthique et d'intégrité devraient faire l'objet d'attentions systématisées pour garantir une considération plus harmonieuse entre ses membres.

DOMAINE 3 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

L'unité a su développer un nombre important de collaborations avec des partenaires issus des domaines de la culture, de la santé, de l'éducation ou de la politique. Cela se traduit par l'obtention de nombreux projets financés tant sur le plan international (avec le Canada) que régional. Ce dynamisme se traduit encore par la présence de certains membres du laboratoire dans différentes instances ou comités. Cependant, l'impact social de l'unité est difficilement évaluable tant il semble se diluer autour de plusieurs secteurs différents (santé, éducation, pratiques artistiques ou de bien-être, politique, numérique) et surtout par manque d'informations sur le transfert des résultats de la recherche.

1/ L'unité se distingue par la qualité de ses interactions avec le monde culturel, économique et social.

L'unité présente ses interactions avec les secteurs culturel, économique, social et de la santé, ainsi qu'avec les représentants des pouvoirs publics et des associations d'utilité publique, comme la clé de voute de son identité.

Les nombreux partenariats (avec l'INCa, l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé – IREPS, les établissements de santé, l'agence régionale de santé, les services régionaux et les établissements scolaires) trouvent place, notamment, dans l'axe transversal du laboratoire (études des inégalités). Parmi ces inégalités, celles relatives à la santé et au genre sont centrales et constituent les principaux objets de recherche du CRESCO.

De nombreux projets financés attestent de ces interactions. Ceux qui mobilisent les sommes les plus importantes, pouvant parfois dépasser le million d'euros, touchent au domaine de la santé. Parmi eux, le contrat EXPERTISS (2018-2023, avec les universités de Montréal, de Sherbrooke et l'Université du Québec à Montréal) est financé par l'INCa ; le projet ANR APPAPA est mené avec la Structure d'Expertise Régionale de l'Obésité (SERO) et avec l'association « À la découverte de l'âge libre » (ADAL) qui propose des activités physiques adaptées à un public de retraités dans une quête de santé physique, mentale, sociale et environnementale. Des conventions sont en cours avec la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV), des Agences régionales de santé, des CHU, des cliniques, des Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EPHAD), des maisons sports santé. Toujours dans le domaine du « bien vieillir », le projet « Coordination Pour l'Activité Physique Adaptée à la Prévention de la Perte d'Autonomie », donne lieu à des partenariats avec des CHU, des EHPAD et des associations d'activités physiques adaptées. Dans le même sens, le projet « Pré-Lombalgisme » financé par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), ou l'action du CRESCO au sein du « collectif debout » qui cherche à prévenir les chutes des personnes âgées atteintes de cancer, sont présentés.

Des partenariats unissent encore les chercheurs du CRESCO au secteur de la santé par d'autres projets : l'ANR ChiBar APS (collaboration avec BariUp et des services de chirurgie bariatrique) met en relation pratiques corporelles et convalescence post-opératoire. Ceux qui sont portés par la région Occitanie (RIVOC) visent à étudier les risques infectieux et leurs vecteurs ou se portent sur les maladies des enfants et adolescents. C'est le cas du projet TiChroN financé pour partie par l'Institut de Médecine et de Physiologie Spatiale de Toulouse et par l'association ACCOMPIL (Hôpital des enfants), ou encore des travaux du collectif alliance visant à proposer des « outils et actions adaptés aux besoins spécifiques des jeunes atteints de cancer ».

Dans l'ensemble, il est dommage que les résultats de ces nombreux partenariats soient peu ou pas renseignés. Certes, la visite du laboratoire a pu éclairer le comité sur la nature des échanges avec les partenaires, notamment sur le fait que les résultats de la recherche permettent aux soignants d'avoir des informations plus fines sur les patients qui peuvent les inciter à modifier le regard qu'ils portent sur eux. Toutefois, des indicateurs précis, susceptibles de mieux identifier et de mieux quantifier ces « effets concrets », manquent pour évaluer la nature et la qualité des collaborations.

Les projets regroupant chercheurs du CRESCO et acteurs du monde politique qui sont présentés n'apportent pas davantage d'informations. L'impact et les bénéfices pour la région Occitanie de la « fabrique citoyenne » ou du projet « engagement citoyen / Zéro déchet » ne sont pas suffisamment visibles même s'il apparaît au fil de la discussion qu'ils ont pour fonction d'orienter et d'accompagner l'action publique.

Les autres actions présentées comme étant menées dans les domaines éducatifs et artistiques n'apportent pas davantage de réponses quant aux résultats. Il serait utile de savoir si elles permettent de dégager un certain nombre de recommandations à destination des acteurs de terrain, si celles-ci répondent à leurs attentes ou s'il existe des échanges réguliers avec ces derniers.

Cet ancrage fort dans et pour la société est encore revendiqué par la nomination de l'ancien directeur du CRESCO au poste de vice-président « science avec et pour la société » de la COMUE de Toulouse. Il est également membre fondateur du Comité pour le partage des données de la Recherche et coordination de la Science Ouverte (CéSo) de l'Université Fédérale de Toulouse. Les interactions avec le monde social sont encore justifiées par la présence de cet enseignant-chercheur au sein de différents comités ou autres commissions (Boutique des transitions, Lutte contre les inégalités sociales de santé, Plateforme Éthique et Bioscience de Toulouse). Mais ces interactions avec les acteurs du territoire occitan, si elles attestent de partenariats variés avec le monde social, ne renseignent pas sur la qualité des échanges ni sur la mise en œuvre de dispositifs issus des recherches.

2/ L'unité développe des produits et des services à destination du monde culturel, économique et social.

L'impact social des nombreux projets portés par le CRESCO est difficile à évaluer. Trois rapports de recherche ont été rédigés. Le premier, « Initiatives de Recherches Collaboratives Toulousaines », évalue plusieurs dispositifs de ce type et fait « un bilan sur la caractérisation des recherches collaboratives entre le monde académique et la société civile sur le périmètre de l'Université Fédérale de Toulouse ». Il n'est donc pas lui-même un dispositif visant à développer un produit ayant vocation à être testé ou implanté dans la société.

Le second portant sur l'action scientifique inter-MSH « sport et société » ne semble pas être en relation directe avec les projets financés auxquels le CRESCO est rattaché. Seul le troisième rapport sur les ressorts de l'engagement des personnes âgées dans une activité physique rejoint les préoccupations relatives aux

principaux objets de recherche du laboratoire. Il aurait été judicieux d'exposer quelques-unes des recommandations faites à destination des acteurs sociaux pour stimuler cette pratique.

De même, l'implication du CRESCO au sein du collectif ALLIANCE n'est pas expliquée. Il manque des indicateurs permettant de mieux la comprendre et de mieux en évaluer ses effets auprès des jeunes touchés par le cancer ou de son impact auprès de l'équipe médicale.

L'unité met en avant des conférences ou autres tables rondes permettant de diffuser les résultats de la recherche auprès des différents acteurs. Les débats portent essentiellement sur les inégalités en matière de santé, de genre ou d'accès au monde professionnel. Mais ces discussions restent abstraites, tout comme leur impact. Il serait intéressant d'avoir le détail des recommandations qui en découlent et de comprendre comment les différents acteurs s'en emparent pour agir. De cela, rien n'est dit. La présence d'un membre du CRESCO au sein de différents comités ou instances ne suffit pas à attester de l'efficacité de l'action des recherches menées vis-à-vis du monde social. Dans le même sens, les interactions avec les acteurs du monde politique (notamment les conférences ou auditions sur le thème « sport et radicalisme ») ne donnent aucune indication sur la manière dont les décideurs s'emparent des résultats de la recherche, ni comment ils alimentent les débats parlementaires puis s'inscrivent dans des actions concrètes. Dans tous les cas, cette « mise en œuvre » ou « mise en actes » des retombées de la recherche n'est pas développée dans le dossier.

3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

Les membres du CRESCO sont particulièrement impliqués dans des actions de vulgarisation des connaissances scientifiques. Les thématiques, du genre, du handisport, des pratiques artistiques ou du haut niveau ont été abordées lors des Fêtes de la science organisées à Toulouse. Toutefois, les actions de sensibilisation auprès d'un public scolaire semblent se limiter à une participation aux journées portes ouvertes de l'université. La diffusion des résultats de la recherche auprès des plus jeunes n'est pas privilégiée : les nombreuses conférences (plus de 70) sont données principalement à destination des acteurs du monde du sport, de la société civile et parfois de l'éducation (rectorats, inspections, université, armée). Les membres du laboratoire sont également sollicités pour participer à des tables rondes, sur des thèmes variés (inégalités, genre, cirque, formation/professionnalisation), au cours desquelles ils peuvent échanger avec ces acteurs. Des publications dans des revues de vulgarisation complètent ce dispositif.

Les membres du CRESCO sont présents dans les médias audiovisuels. Ils apportent leur expertise dans des émissions de radio ou de télévision ou lors de documentaires. Ils sont également sollicités par les journalistes de la presse écrite nationale. Les thèmes abordés sont nombreux allant du corps féminin, aux problématiques de santé, à différents aspects des pratiques sportives, au radicalisme. Le CRESCO est également actif sur internet notamment par le blog « décideurs du sport ».

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Le nombre et la qualité des projets pour lesquels le CRESCO a obtenu des financements, parfois très importants, est remarquable. Les interactions avec des membres des secteurs de la santé, de l'éducation, du sport ou avec des membres de la sphère politique sont nombreuses et facilitées, semble-t-il, par la présence de quelques enseignants-chercheurs de l'unité au sein de différents conseils ou comités ayant un pouvoir décisionnaire. Le domaine de la santé apparaît comme l'épicentre des actions du laboratoire et comme celui avec lequel il interagit le plus souvent. Il offre aux membres de l'unité la possibilité de s'engager dans des programmes ambitieux de plusieurs centaines de milliers d'euros lorsqu'il met en lien activités physiques et santé, ce domaine semble de nature à valoriser des apports spécifiques (trop peu identifiés cependant) du monde des STAPS au sein d'approches résolument orientées vers les sciences sociales. En outre, le thème de la santé, lorsqu'il est abordé sous l'angle des inégalités, s'inscrit dans la démarche de l'unité et octroie une cohérence à sa dynamique identitaire.

Les déclinaisons de ce thème de la santé ou du bien-être dans les secteurs de l'éducation ou des pratiques physiques de relaxation témoignent encore d'une variété et d'une richesse d'approches. Le croisement des thématiques de santé, d'éducation, d'inégalités et de genre, parfois envisagé, renforce l'originalité des apports du laboratoire.

L'unité est bien représentée dans la sphère médiatique. En attestent les nombreuses interventions des membres du CRESCO dans des émissions de radio ou de télévision. Ils contribuent aussi à diffuser leurs domaines d'expertise au sein de la presse nationale ou dans des revues de vulgarisation scientifique. Compte tenu de la taille du laboratoire, sa présence et sa visibilité dans l'espace social sont notables.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

L'unité ne communique pas sur la diffusion, au sein de l'espace social, des résultats de ses recherches ou des expertises que ses membres réalisent. Aucun indicateur ne permet de l'évaluer ni même de la percevoir en

dehors de l'espace académique. Il serait utile de savoir quelles applications concrètes découlent des programmes de recherche engagés.

Par ailleurs, si la communication auprès des acteurs sociaux semble être réalisée par l'intermédiaire de conférences et de tables rondes assez nombreuses, la diffusion du savoir scientifique au niveau des plus jeunes, et notamment des scolaires, pourrait être envisagée plus régulièrement.

Enfin, l'activité et la présence au sein des instances sociales reposent principalement sur une, voire deux personnes. Ce déséquilibre dans la représentation publique entre les membres du laboratoire peut être un frein à la diffusion de l'ensemble des résultats de la recherche.

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

L'unité entend renforcer sa structuration, préserver sa stratégie scientifique, développer des travaux émergents. Cela correspond à une posture, partagée par les membres de l'équipe de direction ayant permute il y a peu les responsabilités, qu'imposaient une diminution des effectifs de chercheurs et des capacités d'encadrements doctoraux, une activité collective en question(s), des thématisations de travail scientifique et collectif relativement imprécises. Ceci a conduit au développement des activités contractuelles notamment, dont l'ampleur et les ancrages ont irrigué diversement les thématiques et objets de recherche, les productions en valeur et en nombre.

L'unité considère que l'analyse des processus producteurs et reproducteurs d'inégalités se distingue par son aspect fédérateur. Il faut dire que de tels mécanismes couvrent un éventail assez large comme il intègre le milieu social, le genre, les origines socio-ethniques et ethno-raciales, le territoire, les handicaps, les pathologies. Cette envergure ne s'arrête pas à de telles coordonnées puisqu'il faut y ajouter les interactions qui s'y déroulent et leurs dimensions épistémiques.

Pour l'unité, ses trois grands domaines travaillés ont fédéré les enseignants-chercheurs, renouvelé les travaux classiques consacrés aux inégalités et aux discriminations, projeté l'activité dans une dimension d'utilité sociale, contribué au rayonnement du CRESCO. Ainsi, la forte présence de la santé dans ses travaux reposeraient sur la manière de la considérer selon précisément la perspective « one health ». Un tel ancrage devrait, toujours selon l'unité, autoriser les ouvertures envisagées dans plusieurs directions (évolutions des enjeux associés au monde de la santé, aux questions d'environnement et de transition voire de patrimoine, aux usages autant qu'influences d'outils numériques et de mobilisations de réseaux sociaux dans les habitudes de vie). La posture de l'unité devrait donc s'incarner dans la dynamisation de ses domaines de travail (dispositifs d'AP/santé et habitudes de vie ; socialisations et savoirs dans les formations et métiers du corps, du sport et des loisirs ; construction du genre en regard des institutions des productions des corps), laquelle s'apprécie à l'aide de divers indicateurs (productions d'ACL, contrats, chapitres, ouvrages, communications...) renvoyant cependant à divers niveaux de valeurs. Le comité a notifié dans son rapport un dynamisme avéré, des rendus qualitatifs, des ressources en inscriptions réticulaires manifestes illustrant la position occupée par l'unité. Mais le comité a aussi signalé des hétérogénéités, des marqueurs et reconnaissances différenciés, des niveaux d'activités dispersés. Si cela renvoie sans aucun doute à des tâches invisibilisées dans le rapport et ses attendus, le comité signale qu'un principe d'utilité croissante pourrait s'appliquer aux activités de l'unité, mais de façon variable. En effet si la montée en activités et marqueurs joue assurément en faveur de certains objets travaillés (accroissement des expériences de recherche, augmentations des compétences et des niveaux d'expertise, réduction des contraintes, développement qualitatif de la thématique), si elle entraîne dans son sillage des dynamisations d'autres travaux, elle pourrait tout autant occasionner des vécus moins enviables. Cette remarque ne rencontrera peut-être pas l'accord des membres de l'unité, surtout si l'on se réfère à son dossier d'autoévaluation qui signale une adhésion aisée des membres de l'unité à sa stratégie.

Bien sûr, la considération des enjeux associés à une santé pensée selon une perspective « one health » constitue un moyen d'harmoniser les activités, et de soutenir des lignes de recherche récentes et potentiellement fédératrices. Le comité signale à ce titre que l'unité gagnerait sans doute à présenter son identité en s'inspirant d'une telle considération, et en l'orientant habilement afin que l'ensemble de ses ambitions scientifiques recoupent de façon homogène la problématique des inégalités. Le comité pense qu'une telle harmonisation pourrait renforcer la stratégie de site(s) de l'unité ; créer davantage de synergies en la matière que cristalliseraient par exemple un institut consacré aux « fragilités et/ou vulnérabilités » en santé ; renforcer l'intérêt comme la concrétisation d'un placement du CRESCO sous cotutelle de l'Université de Toulouse, de l'Université Toulouse – Jean Jaurès et de l'INU Jean-François Champollion. Les enjeux à cet égard sont conséquents, et pourraient potentiellement résoudre des préoccupations formulées par l'unité en matière de ressources humaines. À ce titre, le comité estime que l'unité n'évoque pas les niveaux hétérogènes de productions éditoriales et contractuelles parmi ses membres, qui seraient visibles à travers un examen qualitatif (ACL, chapitres, ouvrages, contrats).

Enfin, la trajectoire de l'unité ne laisse que peu de places aux questions, enjeux, nécessités comme contingences associés à la science ouverte, à l'éthique et à l'intégrité scientifique. Or ses objets de recherche devraient logiquement conduire à une systématisation de ces problématiques, et même à une considération intégrée.

RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE DOMAINE 1 : OBJECTIFS SCIENTIFIQUES, ORGANISATION ET RESSOURCES DE L'UNITÉ

Les travaux consacrés aux inégalités épistémiques, qui tendent à se développer, pourraient davantage être mis en visibilité, notamment par la publication de davantage d'articles scientifiques sur ce thème.

L'unité est encouragée à poursuivre ses efforts pour permettre aux femmes d'accéder à davantage de responsabilités et rôles clés au sein du laboratoire, à soutenir leur HDR pour devenir PR.

L'unité est invitée à mener une réflexion sur la prévention des risques psychosociaux au travail, d'autant plus que certains enseignants-chercheurs peuvent être très sollicités et que l'unité dispose de peu de personnel pour soutenir la recherche.

La place et les objectifs des différents séminaires pourraient être davantage explicités afin de clarifier leur rôle. La planification de ces différents moments de débat scientifique, tenant compte des disponibilités des personnes et des besoins préalablement identifiés, pourrait permettre une fréquentation optimisée.

L'usage des plateformes sécurisées mises à disposition par l'université et la MSHS-T devrait davantage retenir l'attention des membres de l'unité, d'autant plus que les données sur lesquelles portent les projets peuvent être qualifiées de sensibles. Les propositions de formation pourraient être davantage développées au sein du laboratoire, ou par le biais de la MSHS-T par exemple qui propose régulièrement ce type de formations.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE DOMAINE 2 : LES RÉSULTATS, LE RAYONNEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

L'unité est invitée à poursuivre ses activités pour consolider la stratégie scientifique, resserrer les thématisations travaillées et l'identité de l'unité.

L'unité est encouragée à poursuivre ses efforts pour accroître la production d'ACL dans des revues internationales de premier plan, notamment en direction de l'ensemble des enseignants-chercheurs.

L'unité est encouragée à mener un travail destiné à installer les questions de SAPS, d'éthique et d'intégrité dans la vie de l'unité et les activités de tous ses membres.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE DOMAINE 3 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Le comité considère que l'unité pourrait gagner en visibilité, en reconnaissance et en notoriété si elle était en mesure de mieux identifier l'impact social de ces travaux. Pour cela, l'unité est encouragée à davantage mettre en avant les applications concrètes des résultats de la recherche doivent et à les présenter avec des indicateurs pertinents.

La reconnaissance de l'impact social des résultats de recherche du CRESCO, qui parfois peuvent apparaître comme relativement éloignés les uns des autres, pourrait également être renforcée si le laboratoire affirmait davantage son unité autour du thème des inégalités, transversal à la majorité des travaux. L'identité de l'unité vis-à-vis du monde académique comme vis-à-vis des partenaires sociaux pourrait être ainsi renforcée.

Enfin, le comité considère que la communication et les interactions avec les instances sociales pourraient être mieux réparties entre les membres du laboratoire.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 21 novembre 2025 à 08h00

Fin : 21 novembre 2025 à 15h15

Entretiens réalisés : en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

08h00 - 08h15 Vérification du bon fonctionnement technique des dispositifs

08h15 - 08h30 Réunion de démarrage du comité d'experts à huis clos en présence du conseiller scientifique

08h35 - 09h35 Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité de recherche, y compris les chercheurs associés et les émérites (30 min d'exposé + 30 min d'échanges avec le Comité)
Présentation du bilan de l'unité

09h40 - 10h30 Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité de recherche, y compris les chercheurs associés et les émérites (30 min d'exposé + 20 min d'échanges avec le Comité)
Présentation de travaux scientifiques représentatifs de l'activité de l'unité

10h30 - 11h00 Entretien à huis clos avec les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires

11h05 - 11h35 Entretien à huis clos avec les doctorants et les postdoctorants

11h40 - 12h10 Entretien à huis clos avec les représentants des tutelles + les éventuels responsables de champs (départements, pôle...) scientifiques

12h10 - 13h30 Déjeuner du comité

13h30 - 14h15 Entretien à huis clos avec la direction de l'unité

14h15 - 15h15 Réunion du comité d'experts à huis clos en présence du conseiller scientifique

Fin de la visite

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Matthieu ARLAT
Vice-président de la Commission Recherche

Toulouse, le 02/02/2026

Objet : Observations de portée générale – évaluation HCERES - CRESCO

En ma qualité de Vice-président de l'Université de Toulouse, je tiens à vous remercier pour la qualité de votre rapport qui souligne la quantité et la qualité de la production scientifique du CRESCO et son intégration notable dans le tissu toulousain de la recherche. Nous accompagnerons le laboratoire pour qu'il puisse progresser dans les domaines que vous avez pointés, tels que la visibilité de certaines thématiques et la diffusion des résultats avec et pour la société ainsi que la mise en place d'une stratégie en science ouverte. Il est clair qu'il sera également important de travailler avec eux sur les questions d'éthique, d'intégrité scientifique et de protection des données.

Nous avons transmis votre rapport d'évaluation à la direction du laboratoire. Vous trouverez ci-dessous leurs observations. En vous remerciant une nouvelle fois, je vous prie d'accepter mes salutations distinguées.

Matthieu ARLAT

Nous remercions les membres du comité d'évaluation pour la qualité générale de l'expertise réalisée, pour les marques d'encouragement concernant la trajectoire positive de l'unité et pour les conseils mettant en évidence des marges de progression.

Certaines positions exprimées dans le texte nous semblent toutefois à nuancer et à commenter.

1/ Il est stipulé à plusieurs reprises que la politique scientifique de l'unité n'est pas suffisamment orientée sur la problématique des inégalités.

Extraits :

p. 5 « considérer de façon plus transversale le domaine des inégalités permettrait au CRESCO d'unifier encore davantage son identité ».

p. 16 (avant dernier paragraphe) : « Le comité signale à ce titre que l'unité gagnerait sans doute à présenter son identité en s'inspirant d'une telle considération, et en l'orientant habilement afin que l'ensemble de ses ambitions scientifiques recourent de façon homogène la problématique des inégalités ».

p. 17, recommandation concernant le domaine 3 : « La reconnaissance de l'impact social des résultats de recherche du CRESCO, qui parfois peuvent apparaître comme relativement éloignés les uns des autres, pourrait également être renforcée si le laboratoire affirmait davantage son unité autour du thème des inégalités ».

Commentaire :

Si quelques publications ou productions sont moins directement axées sur les inégalités, en lien avec la politique scientifique antérieure, la politique scientifique actuelle de l'unité est clairement affichée et assumée dans le document d'autoévaluation sous cette forme : « L'analyse des différentes formes d'inégalités est centrale. Elle représente l'axe transversal des recherches proposées au CRESCO. » (p.9).

L'affichage de cet axe de recherche transversal est fédérateur. La lecture de la majorité des publications récentes du CRESCO, et plus particulièrement des contrats de recherche, montre que l'interrogation des inégalités est au centre des productions et des projets de recherche et qu'elle est renforcée ces dernières années sur les thèmes de la santé et du genre, mais aussi sur les thèmes de l'éducation, la formation, les outils numériques, et, plus récemment, de la transition écologique.

2/ Par ailleurs, il est « reproché » au CRESCO de ne pas s'engager dans une démarche de recherche pluridisciplinaire :

Extraits :

p. 6 « *Il serait intéressant, afin de donner une spécificité aux travaux du CRESCO et de mieux les identifier dans le champ des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), d'organiser une réelle pluridisciplinarité autour des problématiques de santé, de genre, d'inégalités, de corps, de sport* ».

Commentaire :

Comme le stipule le dossier d'auto-évaluation en p.5 : « *le CRESCO présente une seule équipe de recherche en sciences sociales avec une dimension pluridisciplinaire. Cette équipe inclut de façon majoritaire des sociologues, des historiens, des politistes, des psychologues mais aussi, de façon plus réduite des chercheurs dans les domaines du droit, des sciences de gestion et de l'épidémiologie.* ».

Cette pluridisciplinarité est donc réelle/ffective. La lecture de la composition des équipes des contrats et publications (par exemple : Chapitre 1-3.2) montre qu'elles sont le plus souvent pluridisciplinaires en associant plusieurs membres de profils différents ainsi que des chercheurs d'autres unités de recherche.

De plus, si le cadre général de recherche de l'unité s'inscrit dans le domaine des sciences sociales, ce qui en fait sa spécificité, plusieurs projets de recherche s'appuient clairement sur des consortiums pluridisciplinaires assez larges (au sein et en dehors du CRESCO), notamment pour les projets ANR ou Inserm. Certains contrats incluent des chercheurs en sciences de l'éducation et des professionnels du secteur éducatif (OutilsNumEPS, Syframe, BeYog, FABASPI, CoriGE, etc.). D'autres font appel à des historiens, des géographes, des chercheurs en sciences expérimentales, des épidémiologistes et des professionnels du monde médical (Expertiss, Seniors Actifs GV, APPAPA, ChibarAPS, ADAPPS, Appadicto, Pré-lombalgisme, PÉCHUS, etc...). Une partie de ces recherches repose sur des approches collaboratives ou interventionnelles impliquant nécessairement une démarche de co-construction à dimension pluridisciplinaire. Précisons que les thématiques de la santé et du vieillissement favorisent une pluridisciplinarité incluant les sciences expérimentales dans une partie des contrats cités. L'unité continue à développer et amplifier cette approche pluridisciplinaire.

3/ Enfin, il est signalé que l'engagement de l'unité en matière de transfert de connaissance n'est pas évaluable et que les applications ne sont pas visibles.

Extraits :

p.12 « *l'impact social de l'unité est difficilement évaluable tant il semble se diluer autour de plusieurs secteurs différents (santé, éducation, pratiques artistiques ou de bien-être, politique, numérique) et surtout par manque d'informations sur le transfert des résultats de la recherche* ».

p.14 « *L'unité ne communique pas sur la diffusion, au sein de l'espace social, des résultats de ses recherches ou des expertises que ses membres réalisent. Aucun indicateur ne permet de l'évaluer ni même de la percevoir en dehors de l'espace académique. Il serait utile de savoir quelles applications concrètes découlent des programmes de recherche engagés.* »

Réponse :

En tant qu'unité de recherche en sciences sociales, le CRESCO ne développe pas des outils, des produits ou brevets, qui seraient directement appliqués par les partenaires économiques ou politiques mais une expertise conseil, notamment dans le but d'alerter sur les inégalités sociales. Il faut préciser à ce sujet que de nombreux contrats de recherche portés par le CRESCO répondent directement à des commandes politiques ou institutionnelles qui visent à éclairer les acteurs qui les financent en vue d'agir sur les dispositifs étudiés (ARS « fabrique citoyenne », ANSP « RIVOC », Abilycare « E-Paul », FFEPGV « seniors Actifs GV, », collectif « Alliance », Fondation MAIF, AG2R, ASSIST groupe VyV « PÉCHUS »). Sans doute, cela n'a-t-il pas été suffisamment présenté dans le dossier d'évaluation sur la base d'indicateurs d'impact. Pour autant,

l'application de ces recherches et outils est visible sous la forme de l'expertise apportée et des préconisations faites en vue d'infléchir directement l'action publique. Tous les projets impliquent des rapports de recherche qui sont nécessairement communiqués aux financeurs et partenaires et donnent lieu à des séminaires ou séances de restitution. Par ailleurs, la communication se fait aussi par une grande implication dans les médias et auprès des politiques. Elle est très perceptible dans le dossier d'auto-évaluation et soulignée dans le rapport. C'est en soi un indicateur opérationnel de l'expertise-conseil réalisée.

Il est à noter dans le cas des étude E-Paul et du projet PéCHUS, mentionnés dans le dossier d'autoévaluation, que les recherches débouchent sur un outil d'évaluation multifactoriel des chutes des personnes âgées en vue d'être transmis à la fondation MAIF, AG2R, ASSIST groupe VYV afin d'être déployé dans les territoires.

Pour ce qui concerne les nombreuses recherches collaboratives et interventionnelles indiquées dans le dossier, l'application en SAPS se fait directement auprès des professionnels impliqués selon une démarche de co-construction des recherches. Les effets se mesurent par l'infexion des dispositifs analysés au cours même des recherches et rendus visibles par les workshops, les conférences grand public, les rapports rendus et les publications faites (pas seulement dans l'espace académique mais aussi dans les revues professionnelles et dans les médias).

Yves MORALES
Directeur du CRESCO - UR 7419

Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière
75002 Paris, France
+33 1 89 97 44 00

